

# COMMUNE DE HADOL

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 6 mars 2020

### Nombre de membres

Afférents au Conseil : 17

Présents : 10 puis 11    Votants : 15

Date de la convocation : 29/02/2020

**A noter : deuxième réunion du Conseil Municipal compte tenu du fait que le quorum n'était pas atteint lors de la première réunion en date du jeudi 27 février 2020.**

*Présents*: COURTOIS-PAULUS A, GEORGE M, AUBERTIN V, MOUGEL D, COLIN R, COUTINHO V, GEORGEL M, MANGEOL S, VAUTRIN-ROLLOT A et VUILLEMIN E.

*Arrivée de M. CARITEAU Jean-Pierre à 18h30*

*Absents excusés* : Jean-Pierre CARITEAU a donné pouvoir à Andrée VAUTRIN-ROLLOT (vote des Comptes de Gestion et Administratif annexes Forêt)

*Monique MATHIEU a donné pouvoir à Anne COURTOIS-PAULUS (sauf vote Comptes Administratifs)*

*Myriam THIEBAUT a donné pouvoir à Michel GEORGE,*

*Armelle SEVRANCKX a donné pouvoir à Valérie AUBERTIN,*

*Agnès COLIN a donné pouvoir à Sabine MANGEOL,*

*Corine BONNAVENTURE.*

*Absent* : Sébastien HACH.

*Le jeudi 6 mars 2020 à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Hadol, sous la Présidence de Madame Anne COURTOIS-PAULUS, Maire.*

A la suite du compte-rendu de la séance du 28 janvier 2020, et d'une précision demandée, les dispositions du code électoral relatives aux modalités d'inscription sur les listes électorales seront jointes au présent compte-rendu.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité sauf mention contraire,

*Vu le budget annexe forêt 2019 qui fait apparaître un excédent de clôture en section de fonctionnement de 124 666,75€ et un déficit de clôture en section d'investissement de 57 073,60€,*

*Vu le budget principal 2019 qui fait apparaître un excédent de clôture en section de fonctionnement de 901 430,82€ et un excédent de clôture en section d'investissement de 34 621,43€,*

• **Approuve** les comptes de gestion 2019 - budgets forêt et (10 pour et 5 contre) principal dressés par le comptable public,

*Madame le Maire ne participant pas au vote,*

• **Approuve** les comptes administratifs 2019 - budgets forêt et (8 Pour et 5 contre) principal,

Vu les restes à réaliser du budget principal au 31/12/2019,

Vu le résultat de l'exercice 2019,

• **Décide** d'affecter en réserve 259 778,57€ et de reporter en section de fonctionnement 641 652,25€ au budget 2020,

Vu les restes à réaliser du budget annexe forêt au 31/12/2019,

Vu le résultat de l'exercice 2019,

• **Décide** d'affecter en réserve 49 673,60€ et de reporter en section de fonctionnement 74 993,15€ au budget 2020,

• **Autorise** le Maire à mandater, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2020, les dépenses en section d'investissement sur les comptes suivants :

- **21578** - Autre matériel et outillage (Radar pédagogique) à concurrence de 500,00 €
- **2313 - OP 77** Immobilisation en cours- Maison Rue du Stade à concurrence de 17 000,00 €
- **2315 - OP 35** Immobilisations en cours – Travaux de voirie 2019 à concurrence de 55 000,00 €

• **Accepte** d'adhérer à la proposition d'assurance des risques statutaires présentée par le CDG 88 pour l'année 2020,

• **Accepte** de participer à la consultation initiée par le CDG 88 pour la couverture des risques statutaires pour la période 2021-2024 et note que cette phase de mandatement n'engage en rien la collectivité,

• **Décide** la création (6 Pour dont Mme le Maire, 6 contre et 3 abstentions), d'un poste de garde champêtre chef, coefficient d'emploi 14/35°.

#### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

A la suite de la demande d'une conseillère municipale, l'état de la dette sera transmis avec le présent compte-rendu.

Madame le Maire remercie les conseillers municipaux pour leur implication au cours de ce mandat et plus particulièrement Messieurs Roger Colin et Michel George qui cumulent à eux deux 86 années de mandat électoral.

La séance est levée à 20h00.

Fait à Hadol, le 14 mars 2020

Le Maire,  
Anne COURTOIS-PAULUS



Le secrétaire de séance,  
Daniel MOUGEL

A handwritten signature in blue ink, corresponding to Daniel Mougel, the secretary of the meeting.